

anges que plusieurs chérubins lui déposent sur la tête. Dieu le père, assis à sa gauche, étend sur elle sa main bénissante. A la droite de Notre-Dame, un siège en forme de pliant drapé de riches étoffes reste inoccupé. Serait-il réservé à l'un des postulants du dehors ? Toute la cité céleste est en fête; les anges accourent autour de la ravissante figure de Marie et entonnent de joyeux cantiques. Les cloches elles-mêmes s'ébranlent dans les clochers à jour et semblent prendre part à la liesse générale par leur joyeux carillon. Un échafaud dressé à l'extrémité droite des remparts supporte l'orchestre composé de chérubins jouant du haut-bois, de la flûte et de la musette. Enfin au-dessous, saint Jean-Baptiste tenant l'agneau divin, conduit encore un bourgeois au pied des remparts, et, déjà un ange se penchant par un des créneaux saisit ce dernier par les bras et le hissant à lui le fait ainsi pénétrer dans l'enceinte, à la dérobée.

Outre l'intérêt de la composition qui ressort à première vue, il y a ici, à n'en pas douter, dans ces personnages sollicitant leur admission dans la *Jérusalem céleste*, une allusion toute locale, tendant à perpétuer la mémoire des fondateurs du monument, ou des donateurs des peintures; peut-être de Guillaume Taillefer, ou de Bonnet-Grayset, réclamant la récompense de leur générosité. Nous nous proposons d'approfondir cette question dans notre monographie générale (i).

(i) A l'appui de cette première conjecture, M. le curé de Saint-Bonnet, à qui on devra bientôt le dépouillement et le classement des curieux documents entassés dans l'ancienne bibliothèque de l'église, a découvert que le père du Taillefer, auteur de la construction de la chapelle actuelle, avait fondé, avant 1400, dans l'église primitive, une prébende dans la chapelle de Sainte-Catherine. Il serait donc fort admissible de reconnaître dans les trois postulants de gauche, Guillaume Taillefer, déjà sur le seuil de la porte du paradis, suivi de son père et de sa mère,